

COMMUNE DE BOBITAL

1

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 FEVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le huit du mois de février, à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de BOBITAL, se sont réunis sous la présidence de M. ACCOH Gaétan, Maire.

Etaient présents : M. ACCOH Gaétan, Mme LEVAVASSEUR Séverine, M. LEBRANCHU Michel, Mme TOURTELIER Pauline, M. GIRON Patrice, Mme LAVOUE Gwenaëlle, Mme LEFEUVRE Morgane, M. LEPETIT Guillaume, M. MOREL Alexandre, M. THEBAULT Mélan.

Excusées : Mme LE BAIL Emeline, pouvoir à M. LEPETIT Guillaume,
Mme de LARMINAT Carine, pouvoir à M. ACCOH Gaétan,
Mme ROUXEL Carole, pouvoir à Mme LEVAVASSEUR Séverine,
M. FREMY Mickaël,
Mme LE PIPE Gaëlle.

Secrétaire de séance : Mme TOURTELIER Pauline.

Le procès-verbal de la séance du 11 janvier 2024 est adopté, à l'unanimité.

QUESTION 2024-05

CESSION DE TERRAINS HAMEAU DES VENELLES

Monsieur le Maire propose la cession de terrains situés au Hameau des Venelles, classés dans le domaine privé communal par délibération du 11 avril 2023.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour l'exécution de ce dossier.

QUESTION 2024-06

CESSION DE TERRAINS IMPASSE DES AUBÉPINES

Monsieur le Maire propose la cession de terrains situés à l'Impasse des Aubépines, classés dans le domaine privé communal par délibération du 11 avril 2023.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour l'exécution de ce dossier.

QUESTION 2024-07

RECRUTEMENT CUI-CAE

Monsieur le Maire propose l'embauche de Monsieur ROUVRAIS Mathis en contrat CUI-CAE à temps complet du 15 février 2024 au 14 août 2024, pour une durée de 6 mois.

Ont voté pour cette proposition : M. ACCOH Gaétan, Mme LEVAVASSEUR Séverine, M. LEBRANCHU Michel, Mme TOURTELIER Pauline, M. GIRON Patrice, Mme LAVOUE Gwénaëlle, Mme LEFEUVRE Morgane, M. LEPETIT Guillaume, M. MOREL Alexandre, M. THEBAULT Mélan, Mme ROUXEL Carole, Mme de LARMINAT Carine.

A voté contre : Mme LE BAIL Emeline.

QUESTION 2024-08

COMMISSION DE CONTROLE DE LA LISTE ELECTORALE

Monsieur le Maire fait savoir qu'il y a lieu de désigner les membres de la commission de contrôle de la liste électorale.

Monsieur le Maire propose :

Conseiller municipal prêt à participer aux travaux de la commission :

Titulaire	LAVOUE	Gwénaëlle
Suppléant	de LARMINAT	Carine

Délégué de l'administration :

Titulaire	LAFFICHE	Georges
Suppléant	RENOIR	William

Représentant du tribunal judiciaire :

Titulaire	LEVAVASSEUR	Gilles
Suppléant	PRODHOMME	Françoise

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide cette proposition.

QUESTION 2024-09

REMISE EXCEPTIONNELLE SUR LE TARIF DE LA LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire fait savoir qu'il a reçu une demande écrite de Monsieur HEUZÉ Jacky afin de demander une remise exceptionnelle de 50% sur le tarif de la location de la salle polyvalente. La raison évoquée serait un dysfonctionnement du système de chauffage lors de la location de la salle le 20 janvier 2024.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur l'acceptation de procéder à une remise de 50% sur le tarif de la location de la salle.

Ont voté contre la remise demandée : M. ACCOH Gaétan, Mme LEVAVASSEUR Séverine, M. LEBRANCHU Michel, Mme TOURTELIER Pauline, M. GIRON Patrice, Mme LAVOUE Gwénaëlle, Mme LEFEUVRE Morgane, M. LEPETIT Guillaume, M. MOREL Alexandre, M. THEBAULT Mélan, Mme ROUXEL Carole, Mme LE BAIL Emeline.

Abstention : Mme de LARMINAT Carine.

QUESTION 2024-10

CREATION D'UN COMITE D'ORGANISATION DES JOURNEES CITOYENNES

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de créer un comité d'organisation des journées citoyennes.

Sont proposés pour composer ce comité :

2 élus

- Mme LAVOUE Gwenaëlle,
- M. LEPETIT Guillaume.

3 administrés

- M. REHEL Guy,
- M. RENOIR William,
- Mme CESBRON Céline.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

AFFAIRES DIVERSES

Cérémonie du 75^{ème} anniversaire de l'Amicale des Anciens Marins : la commission associations est désignée pour faire le lien avec l'association organisatrice.

ALSH Point d'avancement des travaux effectués par la commission ALSH

-Mise à jour du règlement intérieur,

-création d'une charte d'engagement dans laquelle est précisé que lors des vacances scolaires, l'inscription se fera désormais à la journée.

-Création de nouvelles fiches d'inscription.

-Etablissement du projet éducatif.

La séance est levée à 21h38.

Fait et délibéré et ont signé en séance les membres présents.

2024-05	2024-06	2024-07	2024-08	2024-09	2024-10
---------	---------	---------	---------	---------	---------